

Déclaration du SNES-FSU

CTA du 18 mars 2019



Le CTA de ce jour permet un bilan d'étape de la préparation de rentrée dans notre académie, les perspectives sont malheureusement bien sombres.

Les réformes du lycée et du bac se mettent en place de façon chaotique. Une circulaire vient doucher définitivement les espoirs de ceux qui pensaient le lycée Blanquer comme le lycée de tous les possibles, il n'en est rien. Il est même en passe de devenir le lycée des impossibles pour les élèves enfermés dans les formations présentes dans leur lycée, tant pis pour eux s'ils n'ont pas fait le bon choix de lycée à l'entrée en Seconde, à 14 ans ! Tant pis s'ils n'ont pas pu le faire, faute d'une offre territoriale réduite ou s'ils n'ont pas fait le choix de la mobilité, à 14 ans ! Le ministre fait fi des déterminismes sociaux et territoriaux, qui seront de fait accentués par sa réforme. Un lycée impossible aussi pour les professeurs, confrontés à une désorganisation de leurs établissements et à un nouvel alourdissement de leur charge de travail.

La précipitation dans laquelle se met en place la réforme est par ailleurs irresponsable. La circulaire de la DGESCO enjoignant aux enseignants de SVT et de sciences physiques de ne pas respecter les programmes en vigueur est symptomatique des problèmes qui se posent et qui n'ont jamais pu être débattus malgré les alertes répétées du SNES-FSU et des professeurs, à tous les niveaux de l'institution. Les premières épreuves du baccalauréat approchent et les professeurs n'en connaissent toujours pas la forme : comment peuvent-ils préparer sereinement leurs élèves, qui ne sont pas des cobayes, à ces échéances ? Les faits sont têtus et la communication mensongère du ministre n'y change rien. Oui, les mathématiques disparaissent bien du tronc commun de la voie générale et le programme de spécialité est parfaitement inadapté à l'ensemble des lycéens. Non, il n'y a pas d'heures dédiées à l'accompagnement personnalisé, sauf à amputer les enseignements disciplinaires. Non, le nouveau bac n'est pas resserré, plus juste et remusclé. Il promet au contraire de désorganiser les lycées, d'altérer la relation entre les enseignants et des lycéens soumis à une évaluation certificative permanente, pour au final obtenir un bac dont la valeur sera celle que la société voudra bien lui accorder, à n'en pas douter celle de la réputation du lycée d'obtention. Pourquoi la seule donnée de Parcoursup à ne pas être anonymisée, reste celle du lycée d'origine ?

Ce n'est pas à coup de circulaires d'intimidations menaçant les collègues de sanctions, de déclarations martiales à l'assemblée, que ces mensonges répétés à l'envi deviendront vérité. L'article 1 de la loi, bien mal nommée, « pour l'école de la confiance », signe la volonté du ministre de faire des personnels de l'Éducation nationale des citoyens de seconde zone. C'est scandaleux ! Le ministre est bien loin d'emporter l'adhésion de la profession autour de ses projets.

D'autant plus que partout les moyens ont été amputés, en collège comme en lycée, que les effectifs soient en hausse ou en baisse, partout les heures postes diminuent dans les DGH avec la dégradation des conditions d'études des élèves et de travail des professeurs, ce qui n'émeut pas le ministre qui veut leur imposer 2 HSA. 51 suppressions de postes sont proposées à la rentrée prochaine dans les collèges et

les lycées, avec parfois des conséquences humaines difficiles pour les collègues victimes d'une mesure de carte scolaire, lorsque les possibilités de réaffectation proche de leur ancien établissement ou domicile sont inexistantes. Dans tous les cas ces suppressions déstabilisent les équipes enseignantes. Pour le SNES-FSU aucune suppression de postes ne se justifie lorsque les besoins sont supérieurs ou égaux à un mi-temps, nous sommes intervenus sur l'ensemble des situations lors du groupe de travail du 13 mars et nous espérons avoir été entendus sur nombre d'entre-elles.

L'explosion des compléments de service et des petits BMP, qui se voit moins dans les documents, va aussi déstabiliser fortement les établissements et va dégrader encore les conditions de travail des enseignants : quels sont les professeurs qui vont effectuer les heures de ces petits BMP ? Sur combien d'établissements seront-ils affectés ? Quelles seront leurs conditions de travail ? Quel travail en équipe dans ces conditions ? À toutes ces questions, aucune réponse.

L'inflation du profilage de certains postes est très surprenante tant ces profilages n'ont le plus souvent aucune pertinence pédagogique. Ils peuvent aussi conduire à une vacance de poste ou à bloquer le mouvement. C'est l'idéologie qui sous-tend ces propositions, celle de la femme ou de l'homme providentiel, ou bien celle du chef d'établissement « super manager » capable de dénicher la perle rare, mieux qu'un jury de concours. Ces visions sont à remiser au plus vite, elles ne correspondent en rien au métier d'enseignant ni à la vie d'un collègue ou d'un lycée. Comment penser que de telles mesures puissent conduire à une meilleure cohésion des équipes, particulièrement là où il en est le plus besoin. Les enseignants en poste au collège Ronsard doivent-ils comprendre qu'ils ne font pas correctement leur travail ? Ces postes doivent être reversés au mouvement général, c'est le gage pour tous de l'efficacité.

Les suppressions de postes d'agents de laboratoire proposées et la volonté de mettre fin à toute implantation dans les collèges, jamais évoquée jusqu'alors, sont inacceptables. Là-encore, les difficultés de gestion des laboratoires et la charge de travail des collègues enseignants sont niées.

Le redéploiement des postes de CPE, s'il permet les améliorations nécessaires là où sont créés les postes, conduit aussi à d'importantes difficultés de fonctionnement là où ils sont supprimés. Cela ne permet pas de porter un regard positif sur les mesures présentées. Notre académie souffre d'un déficit chronique de CPE et la politique de non recrutement du ministre ne peut que l'aggraver. Le nombre de contractuels exerçant des fonctions de CPE est très important, les besoins sont pérennes et doivent être assurés par des fonctionnaires.

Les moyens, quoiqu'en dise le ministre, permettent la mise en œuvre d'une politique éducative. Toute réforme, ou budget, dont le principe vise à économiser des moyens ne peut conduire qu'à des dégradations du Service public d'Éducation.

J-M. Blanquer mène une politique de destruction de l'emploi, par ses réformes, par sa volonté d'imposer davantage d'heures supplémentaires aux enseignants. Il ne mène pas une politique au service de l'intérêt général et de l'amélioration du Service public d'Éducation.

Le SNES-FSU ne cessera pas de combattre la politique du ministre, les enseignants et personnels qu'il veut faire taire non plus. Nous serons mobilisés demain mardi 19 mars dans les manifestations, mercredi 20 mars pour exiger de véritables droits pour les AESH, le samedi 30 mars avec l'ensemble de la communauté éducative. La population a enfin compris que J-M. Blanquer jouait à un chamboule-tout éducatif, son image est ternie, c'est sans doute ce qui explique sa dérive autoritaire, témoignage d'une certaine fébrilité, partagée par l'ensemble de l'exécutif.